

SARL « A.P.S FERMETURES »

Société à Responsabilité Limitée

Au Capital de 10 000 Euros

115, Chemin de MIMET 13015 MARSEILLE

RCS MARSEILLE 802 012 450

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Société de Commissaires aux Comptes – SAS au capital de 7 522 €

Le Marignan - 1 A rue Bayard - 05000 GAP Siret : 344 950 910 00051

Email : philippe.gautier0583@gmail.com



SARL « A.P.S FERMETURES »

Société à Responsabilité Limitée

Au Capital de 10 000 Euros

115, Chemin de MIMET 13015 MARSEILLE

RCS MARSEILLE 802 012 450

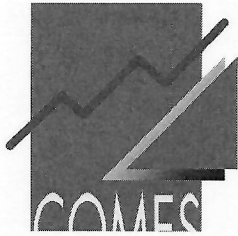
RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA
SOCIETE « A.P.S. FERMETURES », SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE, EN SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE**

Société de Commissaires aux Comptes – SAS au capital de 7 522 €

Le Marignan - 1 A rue Bayard - 05000 GAP Siret : 344 950 910 00051

Email : philippe.gautier0583@gmail.com



SARL « A.P.S FERMETURES »

Société à Responsabilité Limitée

Au Capital de 10 000 Euros

115, Chemin de MIMET 13015 MARSEILLE

RCS MARSEILLE 802 012 450

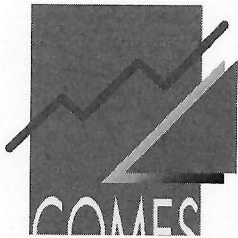
**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA
TRANSFORMATION**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA
SOCIETE « INTERLAPES IMMOBILIER », SOCIETE A
RESPONSABILITE LIMITEE, EN SOCIETE PAR ACTION
SIMPLIFIEE**

Société de Commissaires aux Comptes – SAS au capital de 7 522 €

Le Marignan - 1 A rue Bayard - 05000 GAP Siret : 344 950 910 00051

Email : philippe.gautier0583@gmail.com



Aux membres de l'Assemblée Générale,

En ma qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du Code de Commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision de l'associé unique en date du 2 juin 2025, j'ai établi le présent rapport afin :

- de vous présenter mon analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission de commissaire aux comptes sur la situation de la société

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

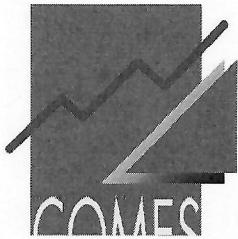
La synthèse de cette analyse est la suivante :

- les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires de 1 260 214 euros H.T. et des capitaux propres de 710 966 euros,

Société de Commissaires aux Comptes – SAS au capital de 7 522 €

☛ Le Marignan - 1 A rue Bayard - 05000 GAP Siret : 344 950 910 00051

Email : philippe.gautier0583@gmail.com



Mission de commissaire à la transformation

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Conclusion

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Gap, le 06 juin 2025

SAS COMES
Par son Président

Philippe GAUTIER
Commissaire à la transformation

Société de Commissaires aux Comptes – SAS au capital de 7 522 €

Le Marignan - 1 A rue Bayard - 05000 GAP Siret : 344 950 910 00051

Email : philippe.gautier0583@gmail.com